

En 2017, les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent de nouveau, effaçant la légère amélioration de 2016. Leur déficit s'élève à 740 millions d'euros, soit 1,1 % des recettes, et atteint son plus haut niveau depuis 2002. La diminution continue de l'effort d'investissement depuis huit ans permet toutefois la stabilisation progressive de l'encours de la dette.

### Les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent de nouveau en 2017

En 2017, la situation financière des hôpitaux publics se dégrade de nouveau. Depuis 2012, le déficit s'est creusé chaque année, à l'exception de l'année 2016 où il s'était réduit. Le déficit total du résultat net atteint 743 millions d'euros en 2017 (après 188 millions en 2016). La rentabilité nette, ratio qui rapporte le résultat net (excédent ou déficit) aux recettes, suit la même tendance. Elle s'établit à son plus bas niveau depuis 2002, à -1,1 %, après -0,3 % en 2016 (*tableau 1*). Le résultat net est la somme de trois composantes : le résultat d'exploitation (activités courantes), le résultat financier (issu des placements ou des dettes) et le résultat exceptionnel. L'évolution du résultat net est pour une large part le reflet de celle du résultat d'exploitation, qui recule continûment depuis 2012, à l'exception de l'année 2016. Le résultat d'exploitation se dégrade plus fortement encore en 2017 et enregistre, pour la première fois depuis 2002, un déficit de 323 millions d'euros (*graphique 1*). Structurellement déficitaire, en raison de la hausse du paiement des intérêts des emprunts pour financer les investissements, le déficit du résultat financier est en léger repli depuis 2015 et s'établit à 924 millions d'euros en 2017, après 972 millions d'euros en 2016. Enfin, le résultat exceptionnel, excédentaire depuis 2013, augmente aussi légèrement et atteint 503 millions d'euros en 2017.

### Près de six hôpitaux publics sur dix sont en déficit

La dégradation de la situation financière des hôpitaux concerne toutes les catégories d'établissements. Les centres hospitaliers régionaux (CHR),

hors Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), font toutefois exception. Leur rentabilité nette continue de s'améliorer et atteint -0,1 % en 2017, après -0,5 % en 2016. Si le nombre de CHR déficitaires reste quasiment stable (15 en 2017, après 16 en 2016), leur déficit ne représente plus que 16 % du déficit global cumulé en 2017 (contre 30 % en 2016). Au total, la proportion d'établissements déficitaires augmente en 2017 (59 %, après 48 % en 2016). Le déficit cumulé des établissements déficitaires se creuse fortement pour s'établir à 1,1 milliard d'euros (725 millions d'euros en 2016). L'essentiel de ce déficit reste concentré sur un petit nombre d'établissements : la moitié de ce déficit cumulé est imputable à près de 40 établissements, en 2017 comme en 2016. Quant aux établissements excédentaires, leur excédent cumulé se réduit et s'établit à près de 402 millions d'euros en 2017, après 537 millions en 2016.

### Les recettes des hôpitaux publics sont estimées à 79,2 milliards d'euros en 2017

En 2017, les recettes totales des hôpitaux publics, hors rétrocession de médicaments, ralentissent nettement et ne progressent plus que de 0,9 %, après +2,3 % en 2016 et +2,1 % en 2015. Elles atteignent 79,2 milliards d'euros, dont 69,7 milliards imputables au budget principal.

Le budget principal est ventilé en trois titres de recettes et en quatre titres de dépenses. L'Assurance maladie en finance près de 54 milliards d'euros (titre 1), soit 1,5 % de plus qu'en 2016, principalement par le versement des recettes de la tarification des séjours, des forfaits et des dotations. Les autres ressources, retraçant la participation des assurances complémentaires et des patients aux soins hospitaliers (titre 2), diminuent de 1,8 %

pour s'établir à 5,4 milliards d'euros en 2017. Enfin, les autres recettes (titre 3) diminuent de 1,1 % pour atteindre 10,4 milliards d'euros. Elles correspondent, par exemple, aux prestations non médicales en direction principalement des patients et accompagnants,

aux subventions d'exploitations et des fonds reçus dont, notamment, les fonds pour l'emploi hospitalier (FEH) et le fonds pour la modernisation des établissements de santé publics et privés (FMESPP), ou encore des recettes exceptionnelles liées à des cessions d'immobilisations.

**Tableau 1** Excédent ou déficit des hôpitaux publics depuis 2002

	En % des recettes															
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Ensemble HP</b>	0,9	0,5	1,0	0,3	-0,4 <sup>1</sup>	-0,9	-0,6	-0,4	-0,4	-0,6	0,2	-0,2	-0,4	-0,6	-0,3	-1,1
<b>CHR</b>																
AP-HP	0,8	-0,3	1,6	-1,1	2,7 <sup>1</sup>	-0,2	-0,2	-1,3	-1,7	-1,2	-0,3	-0,1	-0,2	0,6	0,9	-2,7
Autres centres hospitaliers régionaux	0,5	-0,1	0,4	-0,2	-1,1	-2,2	-2,4	-1,7	-0,9	-1,1	0,2	-0,3	-0,7	-1,3	-0,5	-0,1
<b>Autres CH</b>																
Grands CH	0,4	0,2	0,4	0,6	-1,3	-1,4	-0,5	-0,1	-0,2	-0,4	0,1	0,0	-0,3	-0,7	-0,3	-1,4
Moyens CH	0,7	0,6	0,8	0,6	-0,9	-0,7	-0,3	0,0	-0,7	-1,1	0,0	-0,7	-0,9	-0,9	-1,7	-2,6
Petits CH	2,2	1,6	2,0	1,1	0,8	0,9	1,0	1,2	0,9	0,5	0,4	0,7	0,4	-0,3	0,3	-1,2
CH ex-hôpitaux locaux	2,0	1,6	2,5	2,0	2,1	2,3	2,2	2,5	2,3	1,4	1,3	0,7	0,6	0,7	0,7	-0,1
CH spécialisés en psychiatrie	3,2	3,1	2,3	1,2	0,4	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,4	-0,1	0,0	0,3	1,0	0,9

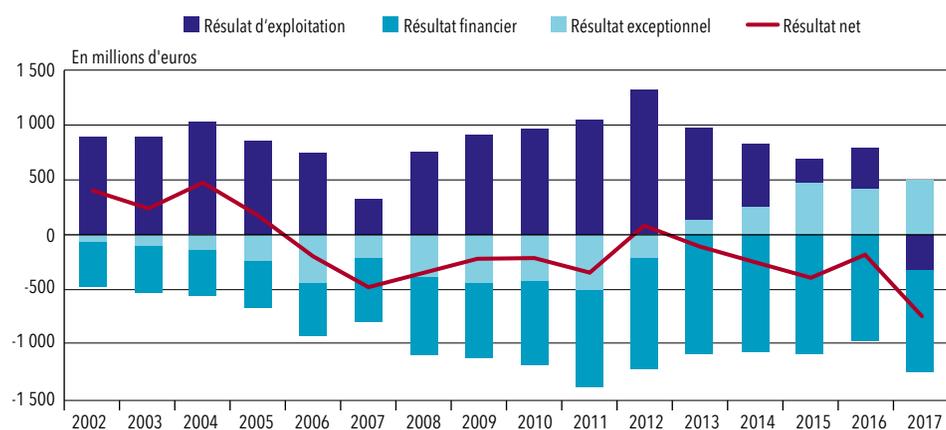
HP : hôpitaux publics ; CHR : centre hospitalier régional ; CH : centre hospitalier ; AP-HP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris. 1. Hors opérations exceptionnelles de l'AP-HP, la rentabilité économique de l'AP-HP en 2006 s'élève à 1,1 % et celle de l'ensemble des hôpitaux publics à -0,5 %.

**Note** > Un centre hospitalier est devenu centre hospitalier régional en 2012.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFiP, SAE, traitements DREES.

**Graphique 1** Compte de résultat des hôpitaux publics depuis 2002



**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFiP, SAE, traitements DREES.

## Des dépenses plus dynamiques que les recettes

En 2017, les dépenses du secteur public sont estimées à 80 milliards d'euros, dont 88 % comptabilisés en budget principal. Contrairement à 2016, leur évolution en 2017 (+1,6 %) est supérieure à celle des recettes (+0,9 %) ce qui se traduit par une accentuation du déficit du budget global.

À la différence de 2016, la progression des dépenses a été soutenue en 2017 par une accélération des dépenses de personnel, après deux années de ralentissement. Ces dépenses, pour le seul budget principal, s'élèvent à 46,4 milliards d'euros et progressent de 2,1 % (après 1,2 % en 2016 et 1,8 % en 2015), en raison de la revalorisation de la valeur du point d'indice et de la mise en œuvre du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et rémunérations (PPCR).

En revanche, les autres postes de dépenses contribuent à freiner la dépense totale. Les dépenses à caractère médical (constituées, pour l'essentiel, de l'acquisition de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant) s'élèvent à 10,3 milliards d'euros en 2017, en hausse de 2,6 % (4,7 % en 2016). Les dépenses à caractère hôtelier et général ne progressent que faiblement (+0,6 % en 2017, après +2,8 % en 2016) et atteignent 7 milliards d'euros pour le budget principal. Enfin, les dépenses d'amortissements, frais financiers et dépenses

exceptionnelles diminuent de 3,7 % pour atteindre 6,8 milliards d'euros en 2017.

## Les investissements baissent à nouveau en 2017

Les investissements représentent 4,0 milliards d'euros en 2017 et l'effort d'investissement, ratio des dépenses d'investissement rapportées aux recettes, continue de reculer pour la huitième année consécutive. Il s'établit à 5,7 %, contre 5,9 % en 2016 (*graphique 2*).

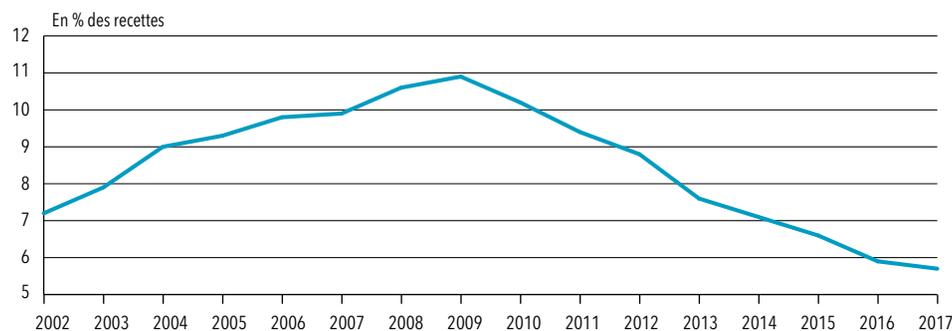
## La stabilisation de l'encours de la dette se confirme en 2017

La diminution continue de l'effort d'investissement favorise la modération de l'encours de la dette des hôpitaux publics. Celle-ci se stabilise à 29,8 milliards d'euros en 2017, comme en 2016, dans un contexte où les enveloppes nationales dédiées à l'investissement sont placées sous forte contrainte.

L'encours de la dette représente 42,7 % du chiffre d'affaires en 2017, contre 43,5 % en 2016.

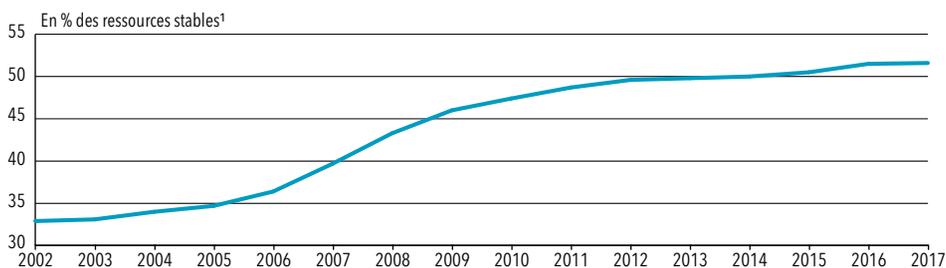
Toutefois, le déficit récurrent des hôpitaux publics engendre des opérations comptables sur le poste « report à nouveau déficitaire ». Comme en 2016, ceci vient réduire les capitaux propres. De ce fait, le taux d'endettement, qui mesure la part des dettes au sein des ressources stables (constituées des capitaux propres et des dettes financières), progresse encore légèrement à 51,6 % en 2017, après 51,5 % en 2016 (*graphique 3*). ■

### Graphique 2 Évolution de l'effort d'investissement des hôpitaux publics depuis 2002



**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, traitements DREES.

**Graphique 3 Évolution du taux d'endettement des hôpitaux publics depuis 2002**

1. Les ressources stables sont constituées des capitaux propres et des dettes financières.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP, SAE, traitements DREES.

**Encadré Sources et méthodes****Champ**

France métropolitaine et DROM (incluant Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte), hors service de santé des armées (SSA). Le nombre d'établissements publics considérés dans cette étude s'élève à 856. Seules les recettes hors rétrocession ont été retenues dans l'analyse.

**Sources**

Les données comptables des hôpitaux publics sont fournies par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Elles sont issues des comptes de résultats et de bilans des entités juridiques des établissements publics. Les données de la DGFIP ont été croisées avec la statistique annuelle des établissements de santé (SAE), afin de conserver uniquement les établissements sanitaires dans le champ de l'étude.

**Définitions**

- > **Recettes** : elles correspondent aux recettes totales définies par les comptes commençant par le chiffre 7 de la nomenclature M21, soit en grande partie les recettes de l'activité hospitalière, les recettes financières et exceptionnelles.
- > **Centres hospitaliers (CH)** : ils sont classés, dans cette fiche, en trois catégories selon leur taille, mesurée à partir de leurs recettes : les grands CH (plus de 70 millions d'euros), les CH moyens (entre 20 et 70 millions d'euros) et les petits CH (moins de 20 millions d'euros).
- > **Rétrocession de médicaments** : les établissements publics ont la possibilité de vendre des médicaments à des patients. La rétrocession de médicaments recouvre leur délivrance par une pharmacie hospitalière à des patients qui ne sont pas hospitalisés.
- > **Résultat d'exploitation** : il fait référence aux recettes et dépenses liées à l'exploitation normale et courante de l'établissement.
- > **Résultat exceptionnel** : il comprend notamment les opérations de gestion ou des opérations de capital (cessions d'immobilisation), et les dotations aux amortissements et aux provisions pour les opérations exceptionnelles.
- > **Résultat financier** : il concerne les recettes et les dépenses qui se rapportent directement à l'endettement et aux placements des hôpitaux publics.
- > **Budget principal** : il présente les opérations financières des activités de court et moyen séjour et de psychiatrie.

**Pour en savoir plus**

> **Gonzalez, L., Roussel, R., Héam, J.C., Mikou, M. et Ferretti, C. (2018).** *Les dépenses de santé en 2017. Résultats des comptes de la santé (édition 2018)*. Paris, France : DREES, coll. Panoramas de la DRESS-santé. Voir fiche 22.